

**Assemblée Générale Ordinaire du 26 novembre 2017**

**Présents** : Aurélie BOISSEAU, Bruno BOISSEAU, Viviane BOUSSIER, Claude CARTRON, Jacqueline CARTRON, Elisabeth CLERE, Jean-Michel CLERE, Philippe COSNAY, Yvonne COSSU, Eliane CURIAL, Jean CURIAL, Elisabeth DUCHEMIN, Jacques DUCHEMIN, JeanFrançois DUCHEMIN, Marie-Lorraine DUFOUR-MANGES, Pascale EVANS, Robin EVANS, Francis FOY, Monique FOY, Jean-Michel GAUSSOT, Jacqueline GICQUEL, MarieClaudette HUGONNET, Anne-Laure JACQ, Anne-Marie JACQ, Yves LE BRIS, Nicole LEMOIGNE-RAUX, Françoise MARCHELIDON, Elisabeth MARGELIDON, *Hélène BERRON*, Françoise MAYENSON, Guy OLLIVIER, Odette OSSANT, Jacques QUASTANA, Christine RAULT, Dorothée VOISINE, Sylvie VOISINE.

Soit 37 présents dont 36 présents adhérents et *1 présent non-adhérent invité*.

L'Assemblée Générale débute par une minute de silence en mémoire des déportés décédés.

Jean-Michel Clère remercie la Mairie du 20<sup>e</sup> qui a permis à l'Union des Amicales et Associations de Mémoire des Camps Nazis et à l'Amicale de Neuengamme d'organiser cette journée.

Il remercie Yvonne Cossu et Jean-Michel Gaussot qui ont préparé l'intervention de ce matin pour notre Amicale.

Il a par ailleurs proposé à Pascale et Robin Evans de faire une présentation sur les enjeux et les défis de demain pour notre Amicale. Nous prendrons une heure à la fin de cette Assemblée Générale pour échanger sur ce sujet.

Jean-Michel Clère donne ensuite la parole aux nouveaux adhérents pour se présenter.

**I/ Rapport moral et d'activités :**

Jean-Michel Gaussot, Secrétaire Général de l'Amicale de Neuengamme, fait lecture du rapport moral et d'activités validé par le Conseil d'administration du 25 novembre 2017 :

*« Depuis le Congrès de La Rochelle, qui s'est tenu les 15 et 16 octobre 2016, le Conseil d'administration de l'Amicale s'est réuni quatre fois, les 10 décembre 2016, 4 février, 17 juin, et 25 novembre 2017, hier, donc, pour ce qui est de la dernière réunion.*

*Avant de passer en revue les divers volets de notre activité, il faut malheureusement rappeler que l'Amicale a été de nouveau endeuillée, au cours des mois écoulés depuis notre rencontre de La Rochelle, par de nombreuses disparitions. Voici la longue liste des déportés dont nous avons appris le décès depuis le congrès de 2016 :*

*Raymond AMAL*

*Raymond BENOIT*

*Louis BERTHON*

Georges BILLARD  
Raymond BROCARD  
Maurice CORDONNIER  
Gérard CRAS  
Gabriel DEDENIS  
Jean FERBOS  
Jean FUMOLEAU  
Charles GEBEL  
Raymond GOURLIN  
Philipp JACKSON  
William LABROUILLERE  
Charles LECUONA  
Marcel LETERTRE  
Claude MACHIN  
Jean REIGNIER  
Lucien ROUCHON  
Silvio SERRADIMIGNI  
Émile SOULU  
Guy TOURRETTE  
Henri VETTIER

*A ces noms, il faut ajouter, hélas, ceux de deux adhérents éminents de notre amicale, Charles Leclerc de Hautecloque, personnalité de grande valeur, et Pierre Lecomte, membre particulièrement actif de notre Conseil d'Administration, qui nous a quittés prématurément, terrassé par une cruelle maladie. C'est avec émotion que nous pensons à eux, comme à Raymond Gourlin, auquel l'Amicale doit tant, et à tous les autres déportés décédés que je viens de nommer.*

*C'est en poursuivant notre tâche que nous honorerons au mieux la mémoire des disparus, et c'est dans cet esprit que je vais maintenant évoquer les activités de l'Amicale au cours de l'année écoulée.*

### **Coopération avec les autres amicales de camp**

*Cette coopération s'est poursuivie principalement dans le cadre de l'Union des amicales, dite Interamicale, constituée en 2013 par les associations de mémoire des camps de Buchenwald, Dachau, Mauthausen, Neuengamme, Ravensbrück et Sachsenhausen. Il s'agit d'une structure informelle, qui est actuellement présidée par Dominique Boueilh, président de l'Amicale de Dachau, et dans laquelle notre amicale joue un rôle actif. L'Interamicale tient des réunions régulières et s'efforce de développer les actions conjointes. Ainsi, ses membres ont tenu un stand commun, du 5 au 8 octobre, aux **Journées de l'Histoire de Blois** et ont mis sur pied à cette occasion une table ronde sur le thème « Les camps nazis, l'enfer organisé », qui a suscité un vif intérêt chez tous ceux qui y ont assisté.*

*Les associations regroupées au sein de l'Interamicale ont également apporté, individuellement, une contribution substantielle au site de témoignages sur les camps nazis piloté par l'Union des Déportés d'Auschwitz. Ce site, **Mémoires des Déportations**, a été lancé officiellement, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, le 21 mars dernier, en présence de nombreux invités. Il est aujourd'hui opérationnel. C'est un outil évolutif à la disposition notamment des enseignants, des élèves et des étudiants, qui a vocation à être constamment enrichi. Il y a un résultat important, même si l'on peut regretter que, à ce stade, les amicales qui ont aidé l'UDA à créer ce site internet ne soient pas associées à sa gestion.*

*La réunion de ce matin et la journée de demain à l'Institut historique allemand sont également le produit de cette étroite coopération dans le cadre de l'Interamicale. Il est souhaitable que de telles rencontres communes continuent à l'avenir d'être organisées régulièrement. Il faut aussi mentionner la participation de plusieurs membres de notre amicale aux activités de la **FNDIRP**, qui, après avoir failli disparaître il y a quelques années, a retrouvé son dynamisme dans un climat apaisé. Deux membres de notre Conseil d'administration ont assisté au dernier congrès de la Fédération, en mai 2017, à Avignon. Son périodique, *Le Patriote**

*Résistant, a fait peau neuve. Sa nouvelle présentation, plus attrayante, et l'intérêt des articles publiés sont généralement très appréciés des abonnés. Enfin, j'ai représenté l'Amicale, le 26 octobre, au cimetière du Père-Lachaise, à la cérémonie annuelle de dépôt de gerbes devant les monuments de la déportation, organisée par la FNDIRP.*

### **Relations avec la Fondation pour la Mémoire de la Déportation**

*Notre participation aux actions de cette Fondation s'effectue par l'intermédiaire du **Conseil Représentatif du Monde de la Déportation (CRMD)**, que préside Viviane Boussier. Celle-ci, secondée par Anne-Laure Jacq, est notre représentante au sein de cette instance de concertation.*

*L'un des principaux sujets d'intérêt de la FMD et du CRMD est le **Concours National de la Résistance et de la Déportation**. Cette année, le concours portait sur *La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire*, sujet évidemment très proche du travail de mémoire accompli par les associations de déportés telles que la nôtre. Yvonne Cossu et Viviane Boussier ont proposé plusieurs textes de nature à faciliter la préparation de ce concours 2017. En 2018, les élèves seront amenés à traiter le thème *S'engager pour libérer la France, que certains jugent trop général en ce qu'il semble dépasser la stricte question de l'engagement des Résistants*.*

*Le CRMD a par ailleurs poursuivi, avec le directeur de la FMD, sa réflexion sur les problèmes que rencontrent certains **comités internationaux** de camp - pas celui de Neuengamme cependant, puisque l'Amicale internationale de Neuengamme entretient actuellement les meilleures relations avec la structure allemande dite Gedenkstätte qui perpétue sur place la mémoire du camp et assure la préservation du site.*

*En outre, le CRMD suit de très près les actions entreprises en vue de la mise en place d'un pôle mémoriel sur le site de l'ancien camp de **Romainville**, qui fut le principal camp de transit des femmes résistantes déportées vers Ravensbrück. Le comité de soutien constitué récemment dans cette perspective prône la création, à Romainville, d'un Musée de la Résistance des femmes pendant la Deuxième Guerre mondiale.*

*Enfin, je rappelle que notre président, Jean-Michel Clère, continue de nous représenter au sein du comité de rédaction de la revue de la FMD, **En Jeu**.*

### **Relations avec la Mairie de Paris**

*Le président et plusieurs membres du bureau ont été reçus, le 21 mars, par Mme Catherine Vieu-Charier, Adjointe à la Maire de Paris, chargée de la Mémoire et du Monde combattant. Celle-ci s'est montrée très intéressée par les actions de l'Amicale et nous a suggéré de lui adresser une demande de subvention, ce qui été fait et a abouti à l'octroi, pour 2017, d'une **aide financière** de 4500 euros. Nous sommes largement redevables à Philippe Cosnay de cet appui, pour l'obtention duquel il a joué un rôle essentiel. Une nouvelle subvention sera sollicitée pour 2018 en vue du financement de projets concrets concernant notre site Internet, la numérisation des archives du camp et la restauration du monument de Neuengamme au cimetière du Père-Lachaise.*

*L'Amicale entretient, par ailleurs, des relations étroites avec la Mairie du XXème arrondissement, qui nous accueille aujourd'hui, et certains d'entre nous participons régulièrement aux cérémonies mémorielles organisées par cette dernière.*

### **Commission Mémoire, Histoire et Avenir de l'Amicale**

*Je ne traiterai pas ici de l'action intense et diversifiée de cette commission et laisserai ce soin à sa présidente, Jacqueline Gicquel, qui va vous présenter son propre rapport. Je souhaite cependant souligner le remarquable travail réalisé au sein de la commission, en particulier en ce qui concerne l'élaboration des **Dossiers de Neuengamme** et la mise à jour du **Mémorial** qui retrace, avec beaucoup plus de précisions que le document précédent, le parcours individuel des Français déportés à Neuengamme. Il est à souhaiter que ce Mémorial puisse bientôt être mis en ligne sur notre site Internet.*

### **Pèlerinages**

*Vous avez pu lire dans N'Oubliions jamais le compte rendu du dernier pèlerinage, qui s'est déroulé en mai dernier avec la participation de 37 personnes, dont un déporté, Pascal Valliccioni. Françoise Marchelidon, qui s'est chargée de l'organiser, mérite nos vifs remerciements. Le prochain pèlerinage aura lieu - et c'est une innovation conforme à ce qui avait été décidé au congrès de La Rochelle - non plus au printemps, mais en novembre 2018. Il est envisagé de se rendre notamment, à cette occasion, dans des dépendances de Neuengamme situées au sud et au sud-est de Hambourg, en particulier Salzgitter, Lüneburg, Fallersleben et Wöbbelin.*

### **Congrès 2018**

*Le prochain congrès se tiendra, le samedi 15 septembre, à **Lons-le Sauniers**. Pascal Hugonnet, qui avait proposé ce lieu, a bien voulu assumer la responsabilité de son organisation. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir accepté cette lourde tâche. Il a été décidé de tenir ce congrès sur une seule journée. Le dimanche 16 septembre, un programme touristique sera proposé aux participants.*

### **Questions financières**

*La trésorière, Françoise Mayenson, nous présentera tout à l'heure son rapport sur les finances de l'Amicale et sur les nouvelles adhésions. Je ne parlerai donc pas de ces sujets mais saisis cette occasion pour lui exprimer notre gratitude pour le dévouement et la compétence dont elle fait preuve dans l'exercice des responsabilités plutôt ingrates et difficiles qui sont les siennes.*

### **Affaires internationales**

*Fin avril, début mai, a eu lieu à Neuengamme, comme chaque année depuis 2014, le **Forum Avenir de la Mémoire** organisé par la Gedenkstätte. Yvonne Cossu et moi y avons participé. Cette rencontre intergénérationnelle a permis de fructueux échanges entre descendants de victimes, mais aussi de responsables nationaux-socialistes.*

*Un dialogue régulier se poursuit d'ailleurs depuis plusieurs années entre Yvonne et moi d'un côté, et deux enfants de responsables nazis de l'autre, Barbara Brix et Ulrich Gantz, qui ont eu le courage d'affronter le terrible héritage du comportement de leurs pères à l'époque du Troisième Reich. En mars dernier, nous sommes intervenus ensemble dans un lycée et un collège de Perpignan, apportant ainsi aux élèves un message de tolérance et montrant qu'il est possible, plus de sept décennies après la guerre, à des enfants de victimes et de bourreaux de se retrouver autour de valeurs communes qui sont celles que nous ont léguées les Résistants.*

En second lieu, **l'Amicale Internationale de Neuengamme (A.I.N.)** a poursuivi son action au cours de l'année écoulée. Elle est notamment intervenue à plusieurs reprises auprès des autorités locales compétentes en faveur de la préservation de certains sites. Il en a été ainsi, en particulier, du site de **Gardelegen** où, en avril 1945, a été perpétré l'un des pires massacres de la seconde guerre mondiale : plus d'un millier de déportés, évacués principalement de Buchenwald-Dora mais aussi de Neuengamme, ont péri, brûlés vifs ou tués par les tirs nazis pour ceux qui ont tenté de s'échapper, après que les SS eurent mis le feu à une grange dans laquelle ils avaient enfermé leurs victimes. Le projet de création sur le site d'un centre de documentation a failli être abandonné, les crédits nécessaires n'ayant pas été votés. Les démarches entreprises auprès des autorités gouvernementales et du Parlement de Saxe-Anhalt ont débouché sur une décision positive de rétablissement des crédits nécessaires dans le budget du Land.

De même, l'A.I.N. a écrit au Maire de Wolfsburg pour obtenir que la récente mise au jour des fondations de l'un des blocks du camp de **Fallersleben-Laagberg**, à l'occasion de travaux de construction d'un établissement commercial, soit suivie de mesures concrètes destinées à perpétuer la mémoire de ce Kommando dans lequel les Français, au nombre de 400 environ, formaient le groupe national le plus important. La municipalité s'est engagée à ouvrir à proximité de ces fondations, sur une autre partie du site du camp, un centre de mémoire et de documentation. Dans cette perspective, elle reste en contact étroit avec l'Amicale internationale et avec la Gedenkstätte de Neuengamme.

L'A.I.N. vient de tenir, les 4 et 5 novembre, son **congrès annuel**. Notre amicale y était représentée par Jean-Michel Clère et moi-même. Les membres du bureau exécutif ont tous été réélus pour deux ans, à l'exception du Trésorier, démissionnaire. La France conserve donc - par mon intermédiaire - la présidence de l'A.I.N.

Pour la première fois, des représentants de deux associations locales, celles de **MeenselKiezegeg** en Belgique et de **Putten** aux Pays-Bas, ont été invités à prendre part à nos travaux. Il s'agit de deux communes dont les habitants, comme ceux de Murat en France, furent déportés en grand nombre à Neuengamme dans le cadre de représailles nazies. Cette participation, aux côtés des amicales nationales belge et néerlandaise, ne doit pas modifier les équilibres au sein de l'amicale internationale, chaque pays y conservant une seule voix.

L'A.I.N. fêtera l'an prochain son sixième anniversaire. Un programme de manifestations permettant de retracer l'histoire de l'association est prévu à cette occasion.

Enfin, je tiens à mentionner, s'agissant des affaires internationales, le **blog « Réflexions sur l'histoire des familles affectées par les crimes nazis »**, dirigé par la jeune Allemande Swenja Granzow-Rauwald, en liaison avec la Gedenkstätte de Neuengamme. Plusieurs membres de l'Amicale se sont exprimés sur ce site multilingue et intergénérationnel. J'invite ceux qui ne le connaissent pas encore à se connecter à l'adresse suivante : [info@rfhabnc.org](mailto:info@rfhabnc.org) Je précise que, à l'instar d'autres associations de plusieurs pays, nous accordons au blog, depuis, le congrès de La Rochelle, une subvention annuelle destinée à couvrir une partie de ses frais de gestion. Telles sont les principales activités que notre amicale a menées, ou auxquelles elle a été associée, depuis la précédente assemblée générale. Nous pouvons, me semble-t-il, être satisfaits du travail accompli, mais devons veiller, bien entendu, à ne pas relâcher notre effort. Je vous remercie de votre attention. »

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

### **III/ Rapport Commission Mémoire, Histoire et Avenir :**

Jacqueline Gicquel fait lecture du rapport de la Commission Mémoire Histoire et Avenir :

« La commission a perdu l'un de ses coprésidents, Pierre Lecomte, et nous avons été tous affectés. Nous essayons de pallier sa disparition

*Aurèlie Boisseau assurera seule le secrétariat de la Commission. Christine Rault se retrouve seule pour s'occuper du bulletin, Yvonne Cossu vient l'aider pour l'instant. Jacqueline Gicquel s'occupe désormais de l'envoi des commandes de dossiers.*

***Les Dossiers de Neuengamme*** : 23 sont actuellement en vente dont ceux parus depuis le congrès de 2017 : n° 22, « Le Kommando d'Aurich-Engerhufe » et n° 23 « la Gedenkstätte de Neuengamme ». Deux autres devraient être édités début 2018 : « Les Baubrigaden et Kommandos de déminage » ainsi que « les Kommandos de Femmes ». Le travail sur les stèles et monuments continue. Un dossier sur les Kommandos de Hambourg est également prévu. Pour les dossiers sur la Gedenkstätte et les Baubrigaden, nous avons demandé une relecture par des personnes de la Gedenkstätte parlant français.

***Le Mémorial*** arrive, non à sa fin car il ne sera jamais terminé, mais à un stade où il peut être publié. Nous attendons le nouveau site internet pour le mettre en ligne. Nous avons actuellement 9733 déportés hommes répertoriés et un fichier de 767 femmes à corriger et compléter. Nous sommes en contact avec d'autres associations pour affiner nos renseignements, mais nous faisons aussi appel aux familles. Il est par exemple étonnant que nous n'ayons le réseau de résistance que pour 450 déportés sur 3660 déportés rentrés, nous n'ayons que 450 dates d'arrestation et 2000 lieux de libération.

#### ***Les archives :***

*Anne-Laure Jacq poursuit le tri des archives récupérées chez Robert Pinçon et va déposer le 27 novembre de nouvelles boîtes aux archives.*

*Yvonne Cossu et Jacqueline Gicquel ont récupéré des archives chez Janine Grassin. Une partie a été déposée aux archives départementales de Quimper après avoir été triées et répertoriées. Jacqueline a continué ce travail avec l'aide de Françoise Plaza qui apporte aussi son concours dans toutes les traductions allemand-français. Il reste encore plusieurs caisses à trier et répertorier. »*

Ce rapport est validé à l'unanimité.

Dans l'attente de l'intégration du Mémorial sur le site internet, il est possible d'adresser un mail à Françoise Marchelidon afin qu'elle adresse la fiche d'un déporté aux familles, pour qu'ils vérifient si l'Amicale dispose bien de toutes les informations le concernant.

Tout adhérent qui disposerait d'archives permettant de compléter ce Mémorial peuvent les transmettre à l'Amicale pour dépôt aux archives de Quimper ou pour compléter le Mémorial.

Monique Foy fait le point sur les réponses aux demandes d'informations des familles, dont elle assume la charge : c'est une activité essentielle à notre Amicale, par laquelle arrivent bien souvent de nouveaux adhérents.

#### ***IV/ Enjeux et défis de demain :***

Pascale et Robin Evans, fille et petit-fils d'un déporté (Pascal Valliccioni), ont travaillé sur des pistes d'actions pour notre Amicale, à la demande du Président.

*« Les déportés disparaissent peu à peu, et il y a une érosion naturelle des adhérents et donc des cotisations au fil des années. Cette tendance est commune à toutes les amicales d'anciens déportés.*

*Les adhérents familles et amis constituent désormais plus que jamais l'avenir de l'Amicale. Par ailleurs, la déportation de répression a tendance dans l'inconscient collectif à être confondue avec la Shoah.*

*Les enjeux sont clairs : comment continuer à transmettre la mémoire de la déportation en l'absence des déportés ? comment continuer à promouvoir auprès des jeunes générations les valeurs de liberté, de tolérance et de respect de la personne humaine ? comment assurer la vitalité, la pérennité et l'autonomie de l'Amicale au regard de la diminution de ses ressources et de ses moyens ?*

*Il y a quelques années, l'Amicale de Neuengamme et plusieurs autres amicales se sont réunies au sein d'une Interamicale des camps de concentration nazis (réunissant les amicales de Buchenwald, Dachau, Mauthausen, Neuengamme, Ravensbrück et Sachsenhausen).*

*L'Amicale de Neuengamme a également travaillé sur le site internet « Mémoire des Déportations ».*

*L'Amicale française de Neuengamme est membre de l'Amicale Internationale de Neuengamme (AIN)*

*L'Amicale de Neuengamme mène depuis de longues années des travaux de Mémoire (témoignages, commémorations, évènements, pèlerinages, participation à la préparation du Concours National de la Résistance et de la Déportation,...), d'Histoire (recherches sur tout ce qui concerne le camp et les déportés, réponses aux familles, collecte et exploration des archives et documents, élaboration et mise à jour du Mémorial de Neuengamme, Manifeste 2010, Rédaction et publications comme le livre « Neuengamme, camp de concentration nazi » ou bien encore les dossiers de Neuengamme,...) et d'Avenir (élaboration de documents destinés à faire connaître l'Amicale,...).*

*C'est ainsi que le bilan de ces travaux est largement positif : une collecte abondante d'informations et de documents ; des travaux et des productions « Histoire et Mémoire » considérables depuis de nombreuses années ; de nombreuses initiatives nationales et locales ; une volonté d'actions collectives entre les associations et les amicales avec la création de l'Interamicale des camps de concentration nazis ; le site internet « Mémoire des Déportations » est une réalisation emblématique de ce travail d'histoire et de mémoire.*

*Cependant, il existe des sujets de préoccupation déjà évoqués en introduction : l'érosion lente mais constante des adhérents ; une fréquentation en baisse des pèlerinages ; l'assimilation entre Shoah et déportation dans l'inconscient collectif ;*

*Quelques principes d'actions sont évoqués pour tenter de répondre à la situation :*

- *Au niveau de l'Amicale de Neuengamme : prioriser l'avenir grâce à des actions de transmission organisées et structurées ; associer davantage aux travaux de l'Amicale les adhérents en général et les jeunes générations en particulier ; envisager de développer la coopération et les échanges avec les auteurs d'initiatives locales de recherche et d'actions au*

*sein des différentes régions ; rechercher comment assurer le financement de l'Amicale et de ses actions à l'avenir ;*

- *Au niveau interamicale : développer les collaborations et étendre le travail en commun avec les autres associations et amicales des camps de concentration nazis ; identifier des axes de travail en commun pour favoriser des projets communs et/ou d'envergure.*

*Pour cela, des pistes de travail concrètes sont proposées :*

- *Afin de fédérer l'ensemble des initiatives et des actions existantes, se coordonner et se déployer : explorer la notion de référents (géographiques ou thématiques)*
- *Se professionnaliser et former les jeunes générations : construire une base commune et partagée de documents support destinés aux interventions/transmissions ; utiliser un outil commun, le site « Mémoires des déportations » ; introduire la notion de tutorat ; être identifié comme un acteur référent de la transmission ;*
- *Afin de piloter et mesurer la portée des actions de l'Amicale : se fixer des priorités et des objectifs ; valoriser et objectiver le travail de la Commission Mémoire, Histoire et Avenir ;*
- *Lors des commémorations : aller à la rencontre des élus et leur proposer notre participation en tant que représentants des résistants et de la déportation de répression ;*
- *Lors des évènements : contribution et participation aussi fréquente que possible pour ne pas dire systématique des membres tutorés ;*
- *Au sujet des pèlerinages : organiser un groupe de travail sur le thème des pèlerinages et des voyages scolaires ;*
- *Concernant les adhérents : organiser un groupe de réflexion pour chercher comment recruter et former de nouveaux adhérents ; réfléchir à entrer en contact avec un descendant dans chaque famille de déporté de Neuengamme en vue de son recrutement ; afin d'intégrer rapidement les nouveaux adhérents, rédiger un livret d'accueil sur l'Amicale et assurer une transmission par un des membres de la Commission ; concernant les membres de la Commission Mémoire, Histoire et Avenir, s'assurer que tous les membres de la commission aient le même niveau d'information (intranet, ...)*

*Le bulletin N'Oubliions Jamais et le site internet sont des outils indispensables pour mettre en valeur ces travaux, ainsi que les dossiers et les publications :*

- *Le site internet est en cours de refondation. Par exemple, le site de l'UDA permet aux enseignants de prendre contact pour avoir des témoignages ;*
- *Concernant le bulletin de l'Amicale, il serait intéressant d'y faire intervenir des historiens, ...*
- *Les dossiers et publications : les transmettre aux CDI des établissements scolaires par exemple. »*

Jean-Michel Clère trouve tout à fait intéressantes les idées du contact systématique avec les familles de déportés pour avoir plus d'adhérents, de même que le tutorat.

Viviane Boussier s'interroge sur la question des témoignages : qui témoigne et au nom de quoi ? Cela pose la question des outils, pour savoir ce qu'on transmet. Il faudrait un outil de formation commun à tout le monde.

L'Education Nationale ne traite plus que le sujet de la Shoah. Il faut travailler sur la mémoire de la déportation de répression dans le cadre du Concours de la Résistance et de la Déportation.

Aurélié Boisseau évoque le site internet qui est l'outil prioritaire pour faire connaître notre Amicale.

En tant qu'enseignante d'histoire, elle a constaté, dans ses différents postes, qu'aucun enseignant d'histoire ne connaissait le camp de Neuengamme.

Les programmes sont axés sur les violences de masses et les génocides (celui des Juifs, mais aussi depuis peu celui des Tsiganes), ainsi que sur la résistance, mais la déportation de répression n'est pas au programme.

Les bandes dessinées sont de bons vecteurs : Mauthausen, par exemple, mettait en vente deux bandes dessinées lors de l'Assemblée Générale commune.

Yvonne Cossu évoque à ce sujet une bande dessinée en cours de rédaction sur une déportée de Ravensbrück qui fut déportée également dans un Kommando de Neuengamme.

Jacqueline Gicquel souhaiterait qu'on soit un peu plus nombreux à s'investir.

Monique Foy pense nécessaire effectivement de travailler sur un livret d'accueil.

Bruno Boisseau, nouvel adhérent, abonde dans le sens de l'importance du livret d'accueil : il explique qu'il est difficile de s'investir sans connaître les actions de l'Amicale.

Il existe aussi des témoignages vidéo de déportés, à traiter, ou qui ont été pour certains mis en ligne sur le site internet « Mémoires des Déportations ».

Jean-Michel Gaussot pense qu'il serait intéressant de faire un DVD regroupant les témoignages d'anciens déportés que possède l'Amicale.

Il est donc proposé de réaliser un montage de ces témoignages pour servir de support aux interventions dans les établissements scolaires. Il faut pour cela trouver un volontaire qui ait la compétence requise pour faire un tel montage.

Il serait intéressant de contacter les familles des déportés, mais nous ne les connaissons pas forcément et n'avons pas toujours leurs coordonnées.

Jean Curial fait remarquer que nous ne sommes pas des professionnels, mais des bénévoles qui nous investissons autant que nous pouvons. Les propositions sont très intéressantes, mais les outils doivent tenir compte de cela.

Françoise Marchelidon veut mener cette bataille avec les autres Amicales : il faut que ce travail soit fait pour tous les camps ensemble.

Il est clair cependant qu'il faut faire un effort spécifique sur le camp de Neuengamme, qui est moins connu que beaucoup d'autres camps.

#### **IV/ Lecture par Yvonne Cossu d'un texte de Louis Martin-Chauffier :**

L'Assemblée Générale se termine par la lecture d'un texte de Louis Martin-Chauffier, ancien déporté de Neuengamme, concernant les procès des dirigeants nazis et intitulé « Le temps ne blanchit pas les bourreaux » (paru en octobre 1973 dans *Le Patriote Résistant*).